ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question écrite n° 110308

Texte de la question

M. Richard Mallié interroge M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur le produit des différentes taxes de la fiscalité ménage pour la commune de Gréasque (Bouches-du-Rhône). Il souhaiterait obtenir ces informations pour les années 1997, 2002, 2006.

Texte de la réponse

Les produits communaux de la fiscalité ménage issus des émissions de rôles généraux au profit de la commune de Gréasque (Bouches-du-Rhône) en matière de taxe d'habitation, de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe foncière sur les propriétés non bâties sont les suivants au titre des années 1997, 2002 et 2006 (montants en milliers d'euros) : taxe d'habitation (1997 : 347,7 ; 2002 : 417,8 ; 2006 : 536,8) ; taxe foncière sur les propriétés bâties (1997 : 246,9 ; 2002 : 309,0 ; 2006 : 393,8) ; taxe foncière sur les propriétés non bâties (1997 : 13,0 ; 2002 : 11,8 ; 2006 : 8,8).

Données clés

Auteur : M. Richard Mallié
Circonscription : Bouches-du-Rhône (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 110308
Rubrique : Impôts et taxes
Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat
Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11717
Réponse publiée le : 2 janvier 2007, page 95